

EDITO



Dans la circulaire du 27 août dernier, Monsieur le Directeur Général de l'Enseignement scolaire soulignait l'engagement de notre Institution dans une « nouvelle phase de généralisation de l'éducation au développement durable ». Celle-ci se traduit notamment, en ce début du mois d'octobre, par l'élection d'éco-délégués dans chacune des 250 000 classes des collèges et des lycées et par la désignation de 20 000 binômes paritaires d'éco-délégués d'établissement.

Cette dynamique volontariste portée par le Ministère de l'Éducation Nationale s'inscrit dans le cadre de l'Agenda 2030 et des 17 objectifs de développement durable définis par l'ONU. A noter que le 5^{ème} objectif vise l'égalité des sexes.

Agir pour l'égalité entre les filles et les garçons à l'école, c'est donc contribuer à construire, pour les individus et pour la planète, un monde durable et résilient, où chacun a sa place.

Cyril Naudin

Chargé de mission académique égalité filles garçons

OBJECTIFS  **DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**



S'INFORMER

✓ Une charte pour une représentation mixte des jouets



Le 24 septembre dernier, à trois mois de Noël, Agnès PANNIER-RUNACHER, Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, a signé notamment avec les représentants des organisations professionnelles de l'industrie du jouet une « **Charte pour une représentation mixte des jouets** ». Y est notamment soulignée « l'importance de développer des jouets ne véhiculant pas de stéréotypes genrés discriminants ».

Plusieurs engagements sont pris par les différents acteurs et en particulier :

- Mettre fin aux stéréotypes sexistes diffusés, non pas par le jouet en lui-même, mais par sa notice et/ou sa description (description du produit et communication pour

promouvoir le produit). Exemple : préférer les formulations « pour faire comme les grands » à « pour faire comme maman » dans le cas d'un kit de ménage.

- Promouvoir le développement de **visuels neutres ou mixtes**, y compris pour les catégories qui étaient traditionnellement sexuées (ex : soin aux bébés, cuisine, bricolage, jeux de construction, garages, trains, ...).
- Supprimer la catégorisation jouets filles/jouets garçons dans les **catalogues**, imprimés et en ligne
- Valoriser la dimension « non genrée » des **jouets à caractère scientifique**, notamment par la scénographie.
- Limiter la catégorisation entre jouets filles et jouets garçons dans les **magasins** afin d'éviter les stéréotypes de genre
- Mettre en œuvre, en fin d'année, **une communication incitative à destination du grand public** (via la presse ou les réseaux sociaux), afin d'ouvrir le champ des jouets et de prendre en compte la contribution des différents jouets au développement des enfants (par exemple, des activités leur permettant de développer leur confiance en eux, leurs sens de la coopération et de l'altruisme et ce, tant chez les filles que chez les garçons).

Pour télécharger la Charte :

[https://www.economie.gouv.fr/files/2019-09/1434%20-%20Charte%20pour%20une%20repr%C3%A9sentation%20mixte%20des%20jouets%20\(003\).pdf](https://www.economie.gouv.fr/files/2019-09/1434%20-%20Charte%20pour%20une%20repr%C3%A9sentation%20mixte%20des%20jouets%20(003).pdf)



SE FORMER

✓ Prévention et lutte contre l'exposition précoce à la pornographie



Madame Tilatti, conseillère technique de service social auprès de Mme la Rectrice, propose cette année une formation d'une journée sur la "**Prévention et lutte contre l'exposition précoce à la pornographie**". Cette formation se déroulera en Charente : elle émane d'un partenariat avec la déléguée aux droits des femmes 16 et elle est portée par la conseillère technique départementale de service social du 16, sous la responsabilité de Madame l'IA-DASEN de Charente.

20 places sont réservées à des référentes et référents égalité filles garçons.

Si vous souhaitez participer à cette formation, merci d'envoyer un courriel de candidature à cyril.naudin@ac-poitiers.fr

✓ Formation « Egalité filles garçons et orientation »



Ce sont **plus de 70 collègues** qui se sont inscrits sur GAIA au module sur l'égalité filles garçons et l'orientation. En partenariat avec l'ONISEP (Office national d'information sur les enseignements et les professions) et le SAIIO (service académique d'information, d'insertion et d'orientation), la mission académique prépare cette journée de formation qui devrait avoir lieu en février 2020. Un « dossier de formation » regroupera l'ensemble des outils, démarches et partenaires présentés lors de cette formation. Il sera diffusé largement à tous les référents.

✓ Séminaire académique égalité filles garçons



Cette année, un séminaire académique réunira, début 2020, l'ensemble des référentes et référents égalité filles garçons, du 1^{er} et du 2nd degré. Il s'agit d'une **formation à public désigné** : il n'est donc pas nécessaire aux référents et référents de s'inscrire.



COMPRENDRE

✓ « Education & Formations » n° 99



La revue « **Éducation & formations** », publiée par la DEPP (Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du Ministère de l'Éducation Nationale) consacre son dernier numéro à l'égalité entre les filles et les garçons,

entre les femmes et les hommes, dans le système éducatif. Au total, les numéros 96, 97, 98 et 99 de cette revue regroupent **28 articles** traitant des inégalités selon le sexe, des stéréotypes de genre, depuis le sexisme véhiculé dans la littérature jeunesse en usage en maternelle, aux problématiques d'orientation et d'insertion professionnelle dans l'enseignement supérieur, sans occulter les inégalités salariales entre enseignantes et enseignants, ou les inégalités de qualité de vie au travail.

Les articles du numéro 99 permettent de prendre conscience des actions menées dans certains territoires pour lutter contre ces inégalités ou stéréotypes de genre, comme celles déployées dans l'académie de Créteil. Ils questionnent également la perception par l'institution des comportements liés aux interactions entre filles et garçons en milieu scolaire, le parcours universitaire et l'insertion professionnelle différents entre étudiantes et étudiants, et enfin sur la qualité de vie au travail selon le contexte d'enseignement.

<https://www.education.gouv.fr/cid143098/l-egalite-entre-les-filles-et-les-garcons-entre-les-femmes-et-les-hommes-dans-le-systeme-educatif-vol.-4.html>



AGIR DANS LA CLASSE

✓ Parlement des enfants



Une nouvelle édition du « Parlement des enfants » vient d'être lancée avec l'Assemblée Nationale.

Ce concours propose à des élèves de classes de CM2 de rédiger une proposition de loi avec leur enseignant sur le thème de « **l'égalité entre les femmes et les hommes** ».

**1^{er}
degré**

Ce thème s'articule avec le programme d'Enseignement Moral et Civique (EMC), qui vise notamment à acquérir et faire partager les valeurs de la République. C'est l'occasion de travailler « le respect de la personne, de ses origines et de ses différences ». Ce thème permet aussi d'aborder avec les élèves les enjeux de la mixité filles garçons, en matière d'orientation, de prévention des préjugés sexistes et des violences faites aux femmes, et de lutte contre les discriminations.

La participation à ce concours est une opportunité pour amener les élèves à s'interroger sur des propositions légales possibles en réponse à un thème donné, en les amenant à débattre, argumenter et échanger sur leurs points de vue et sur

les autres propositions de loi faites par d'autres classes. Cette opération favorise la consolidation du jugement critique des élèves et sa capacité à argumenter. Elle est aussi tout naturellement une étape du parcours citoyen de l'élève que nous mettons en œuvre depuis le cycle 2 jusqu'au lycée.

Toutes les classes de CM2 des écoles publiques et privées sous contrat peuvent se porter candidates, y compris les classes à plusieurs niveaux comportant un CM2. L'enseignant est invité à communiquer son souhait de participer à son inspecteur de l'Éducation Nationale, ou à communiquer sa candidature sous couvert de son inspecteur de circonscription à l'IA-DASEN pour le **mardi 5 novembre 2019**, dernier délai. L'enseignant dont la participation au concours sera validée par l'IA-DASEN adressera à ce dernier les travaux réalisés le **vendredi 7 février 2020**, dernier délai.

Pour en savoir plus :

<http://ww2.ac-poitiers.fr/civisme-citoyennete/spip.php?article1577>

✓ Brochure de la Journée du Droit dans les Collèges



Dans le cadre de la Journée du Droit dans les Collèges dont le thème, en 2019, est l'égalité entre les femmes et les hommes, le Conseil national des barreaux et le ministère de l'Éducation nationale ont publié une

brochure combinant questionnaires, cas pratiques et références à la loi pour animer un temps de travail avec des élèves de cycle 4.

<https://www.journeedudroit.fr/pdf/Notice.pdf>

✓ Tu joues bien... pour une fille

2nd
degré



L'association HF Île-de-France a lancé une campagne pour l'égalité femmes-hommes dans les **musiques actuelles** à l'occasion de la Fête de la Musique 2019 : #TuJouesBienPourUneFille avec une série de 9 affiches de portraits de professionnelles du secteur des musiques actuelles, réalisés en partenariat avec l'association FemmesPHOTOgraphes.

Instrumentistes, techniciennes du son, directrices de scène de musiques actuelles ou de maison de disques, rappeuses, programmatrices, autrices-compositrices... elles sont encore trop peu nombreuses dans cet univers encore majoritairement « réservé » aux hommes.

Affiches à télécharger sur le site du Centre Hubertine Auclert :

<https://www.centre-hubertine-auclert.fr/sites/default/files/fichiers/campagne-saison-egalite-musique-web.pdf>



AGIR AVEC LES PARTENAIRES

✓ Journée des Sciences de l'ingénieur au féminin



Le 21 novembre 2019, aura lieu la 7^{ème} édition de la journée nationale « **Les Sciences de l'Ingénieur au Féminin** » organisée par les associations « **Elles bougent** » et « **UPSTI** ».

A ce jour, **plus d'une douzaine de collèges et lycées de l'académie de Poitiers** sont inscrits à cette journée.

Plus d'information :

<http://www.lessiaufeminin.fr/>

✓ Sciences factor



L'édition 2019-2020 de Sciences factor a été lancée le 9 septembre dernier. Le calendrier de cette 8^{ème} édition du concours est désormais connu : les équipes participantes ont **jusqu'au 31 décembre 2019** pour déposer leur projet

Plus d'information : <https://sciencefactor.fr/>

✓ Prix Jeunesse pour l'égalité 2020



Le prix « Jeunesse pour l'égalité » a pour objectif de permettre aux jeunes de s'exprimer sur les thèmes des inégalités et des discriminations de manière créative et originale et également de susciter leur engagement citoyen. Il faut avoir **entre 11 et 25 ans** pour participer et former un groupe d'au moins deux personnes. Il y a trois catégories d'âge : les 11-15 ans, les 16-18 ans et les 19-25 ans. Et deux catégories de support : vidéo ou affiche.

Plus d'information :

<https://www.inegalites.fr/7e-edition-du-Prix-Jeunesse-pour-l-egalite-c-est-parti>



AGENDA

OCTOBRE	4 Journée du Droit dans les Collèges
NOVEMBRE	7 Journée nationale de lutte contre toutes les formes de harcèlement
	21 Journée des Sciences de l'Ingénieur au féminin
	25 Journée pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes
	30 30 ^{ème} anniversaire de la ratification de la convention internationale des droits de l'enfant
DECEMBRE	9 Journée de la laïcité à l'École de la République

Contact : cyril.naudin@ac-poitiers.fr - 06 38 48 00 28